

INTEGRATION AU CURSUS LMD DES PPH

Suite au courrier adressé le 17 mai 2019 à :

- *Me BUZYN Agnès, Ministre des Solidarités et de la Santé*
- *Me VIDAL Frédérique, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*

L'ANPPH, au nom des préparateurs en pharmacie hospitalière (PPH), tient à informer sur le fait que la profession est toujours en attente de l'inscription de la formation diplômante dans le processus LMD. Cette réingénierie s'avère nécessaire afin **d'élever et de garantir le niveau de la formation, par le biais de l'universitarisation, pour répondre de façon adaptée à l'exercice des nouvelles activités** dévolues aux PPH : pharmacie clinique, implication accrue dans les unités de soins, éducation thérapeutique, expertise dans les domaines techniques (stérilisation, unité de chimiothérapies, radiopharmacie, ...). Ainsi valorisé par les apports universitaires, l'exercice du PPH répondra par l'évolution de ses missions aux besoins de santé publique.

Les apports d'un cursus LMD pour les PPH ouvriraient les perspectives offertes d'un travail en pluriprofessionnalité en adéquation avec les évolutions de l'organisation des soins visant à **optimiser et à sécuriser la prise en charge des patients**.

La formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (PPH) a tout intérêt à s'ouvrir dans un schéma de cursus similaire aux autres paramédicaux : enrichi de la possibilité d'heures de formation communes pour décloisonner les compétences et favoriser la création de liens collaboratifs, ce cursus permettrait aux préparateurs en pharmacie l'échange, le partage de connaissances et de pratiques, le développement d'une culture commune de la prise en charge des patients.

Cette refonte de la formation, en adéquation avec le niveau de responsabilités des PPH, offrira l'opportunité d'actualiser des textes sur la profession datant de 1946 et de les corrélés aux activités et pratiques réalisées ainsi qu'aux évolutions de carrière, à l'instar des autres professions paramédicales.

Pour le métier de préparateur et la profession de PPH, l'Association Nationale des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière tient par ce communiqué à réaffirmer sa volonté d'intégrer la formation initiale diplômante au cursus Licence Master Doctorat, pour laquelle elle œuvre depuis plus de 10 ans.

Myriam MERLET, Présidente